

Jean-Charles CAVAILLÉ
Maire de Noyal-Pontivy
Conseiller Général du Morbihan
Membre de la Commission Départementale

Elections Législatives du 19 Mars 1978
3e Circonscription du Morbihan

Electrices, Electeurs,

Dimanche 12 Mars 1978, chaque Electrice et chaque Electeur a eu la possibilité de s'exprimer et de faire son choix.

Dans un esprit démocratique, ils ont tranché en nous désignant avec 19.550 suffrages, **très largement en tête du premier tour.**

Nous les en remercions bien sincèrement.

Mais la victoire n'est pas encore acquise.

Elle ne le sera, le 19 Mars, qu'en barrant la route aux représentants du collectivisme.

Le choix est donc simple :

- Ou bien une société de liberté et de progrès continu dans le respect de la liberté de l'homme ;
- Ou bien une société marxiste, bureaucratique et contraignante ;
- D'un côté, une répartition toujours plus juste des richesses nationales par la poursuite de l'expansion ;
- De l'autre, une faillite économique inévitable.

Il y a place pour tous dans l'œuvre de redressement national en cours, qui continuera dans un esprit d'ouverture.

ATTENTION ! S'abstenir c'est faire le jeu de l'adversaire.

Nous demandons aux Electrices et aux Electeurs qui ont librement choisi, au premier tour, un autre candidat de la majorité, de nous apporter tous leurs suffrages.

Le 19 Mars, tout vous conduit à voter pour nous, contre l'aventure et pour l'expansion dans la sécurité.

Pour la majorité, chaque voix compte au plan national.

Votez pour une équipe compétente, dynamique et efficace.

Jean-Charles CAVAILLÉ

et son suppléant

Célestin BLÉVIN
Maire de Grand-Champ
Conseiller Général du Morbihan

Candidats uniques investis par la majorité

IMP. ANGER - PONTIVY